

**CONFRERIE DES SAINTS FABIEN ET SEBASTIEN
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU DIMANCHE 25 JANVIER 2009
EN LA SALLE DE L'HOTEL DE VILLE DU LANDERON**

Le Président Maurice Perroset souhaite la bienvenue et une bonne année 2009 à tous les confrères. Il salue notre membre d'honneur Me Edouard Girard, notre Père Abbé Paul Frochaux qui a présidé la messe et le prédicateur du jour, le Diacre Louis Nicodème Mekongo qui nous vient du Cameroun.

Parmi les membres absents, 15 se sont excusés dont notre doyen Pascal Frochaux.

La lecture du PV de l'assemblée du 20 janvier 2008 ne donne lieu à aucune remarque et celui-ci est donc accepté par l'assemblée.

Durant l'année 2008, 2 confrères nous ont quitté :

- Le 6 juin, notre confrère Pierre-Alain Frochaux. Installé à Genève, il était revenu ces dernières années à ses racines et à notre fête annuelle.
- Le 19 décembre, c'est aussi un jeune confrère qui nous quitte : Jean-François Guenot. La maladie l'avait fait renoncer à son tour de maître et a fini par l'emporter. Il était très fier de ses origines et ne manquait jamais notre fête.

Un Pater et un Ave sont récités par l'Assemblée pour le repos de leur âme.

Aucun repris ne s'est présenté. Selon la tradition, le prédicateur du jour est reçu membre pour les prières. Il s'agit donc du Diacre Louis Nicodème Mekongo du Cameroun, né le 23.8.1970

Les comptes annuels sont ensuite présentés par le caissier. Ils présentent pour cet exercice un excédent de dépenses de Fr. 2'589,80. Il s'agit là principalement de l'acquisition de nos écharpes pour un montant de Fr. 2'850.--. Les autres postes de la comptabilité ne donnent pas lieu à commentaires sauf peut-être le bénéfice de la fête en diminution et qui nécessitera certainement une adaptation des prix. Le bilan fait donc désormais état de :

Caisse : Fr. 11,80 et Banque : Fr. 8'270,60 soit une fortune totale de Fr. 8'282,40.

Ces comptes sont acceptés à l'unanimité.

Démissions-nominations

Pressé par les viennent-ensuite, le Maître Gérard Frochaux présente sa démission en relevant le travail parfait fait par ses domestiques. Il confirme à l'assemblée que la tâche de maître ne nécessite pas de connaissances particulière et qu'il a eu beaucoup de plaisir à participer à la Fête-Dieu. Sont appelés à lui succéder par rang d'âge les membres présents suivants :

Robert Muriset fils d'Adrien né le 18.8.1949

Noël Muriset fils de René né le 25.12.1949

Laurent Quellet né le 26 février 1952

Robert Muriset est élu à l'unanimité moins sa voix attribuée à Noël Muriset.

Dans son discours, le nouveau maître remercie l'assemblée pour sa confiance et en sera digne. Il rend hommage à son père Adrien et encourage tous les jeunes confrères à endosser cette charge de Maître.

Le domestique en charge, Gérard Ruedin n'a pas d'objection à quitter sa fonction et pour le remplacer est élu Michel Ruedin né le 19.8.1957. François Perroset né le 11.5.1983 reste en activité une année encore conformément au nouveau règlement.

Comité

Le confrère Paul Frochaux a demandé que l'on s'intéresse à d'autres confréries du même nom. Le Président et le Maître Gérard Frochaux ont pris contact avec la Confrérie des Bastians d'Estavayer-le-Lac. Celle-ci nous a fait parvenir un courrier par lequel son Président nous confirme qu'ils reprendraient contact avec nous officiellement après leur assemblée qui avait lieu le 6 janvier. A ce jour nous n'avons pas encore reçu de nouvelles.

François Frochaux nous annonce que le site de la Confrérie réactualisé sera en ligne d'ici 2 à 3 semaines.

Divers

Comme l'abbé Paul Frochaux nous en avait fait part pendant la messe, Claude Ruedin s'étonne de l'absence des reliques lors de la bénédiction. Nous apprenons que celle-ci ainsi que l'ostensoir de la Fête-Dieu sont à Fribourg dans le cadre d'une exposition « A la table de Dieu ». Le responsable de ce transfert pensait que nous avions 2 exemplaires de ces reliques ce qui n'est pas le cas. Cette situation ne devrait pas se reproduire l'an prochain.

Raymond Gicot demande que les jeunes confrères reçoivent un exemplaire des statuts. Le Président confirme que ceux-ci seront incorporés au site de la Confrérie et que lors de la remise à un jeune, nous adjoindrons la plaquette Nosedà relative à notre Confrérie et qui contient un historique assez complet.

Laurent Quellet propose de former un petit groupe de travail qui s'intéresserait à la généalogie. Des contacts seront pris lors du repas avec d'éventuels intéressés. Le Président propose de prendre contact avec la Société Neuchâteloise de Généalogie qui siègera en nos murs prochainement et qui pourrait nous faire l'exposé de notre séance du samedi à l'occasion de notre fête 2010.

Paul Frochaux regrette à ce sujet que peu de confrères participent à la conférence du samedi. Il encourage donc ceux qui n'y ont encore pas assisté à le faire, les sujets traités étant très intéressants en particulier cette année avec le sujet de M. Bartolini sur la Réforme au Landeron. Il suggère également une ouverture/invitation aux Antoinès !

Charles Perroset précise que certains externes à la Confrérie ont déjà assisté cette année à l'exposé de M. Bartolini, une annonce ayant paru dans la partie Paroisse du bulletin des

Communes. Le comité prend acte pour l'année prochaine d'en informer officiellement les Antoine et d'en faire l'annonce à la messe du dimanche précédent.

La parole n'étant plus demandée et après les recommandations d'usage du Vice-Président pour le cortège et la photo, le Président lève la séance à 12 h. en souhaitant une belle fête à tous les Confrères.

St-Blaise, le 26.1.2009